

Internet et Formation des prêtres : Perception et usages des TICE dans les séminaires de formation de prêtres catholiques

Internet and priests' training: Uses and perception of ICTT in catholic seminaries

Annick Ouattara

Laboratoire EDA, Université Paris Descartes, Paris, France

Résumé

Cet article rend compte des principaux résultats d'une recherche menée en 2013 dans deux séminaires de formation de clercs catholiques dont l'un se trouve en France et l'autre en Côte d'Ivoire. Il interroge la perception et les usages des TICE en général et d'Internet en particulier dans ces établissements. Une succincte étude des discours ecclésiaux, des entretiens de groupes et des entretiens individuels auprès de neuf séminaristes par pays, ainsi que des interviews auprès de deux formateurs ont constitué le cœur de ce travail. La mise en relation des exhortations vaticanes et des pratiques réelles dans les séminaires révèle des écarts. Séminaristes et formateurs se trouvent à la frontière de la permission et de la restriction, de l'approbation et de l'appréhension. Le rapport aux TICE s'inscrit dans le besoin de correspondre aux exigences du monde académique actuel tout en veillant à garder le sens de l'éthique et de la morale religieuse.

Mots clés : internet, TICE, séminaire, prêtre, église catholique

Abstract

This article summarize the main results of a research conducted in 2013 in two training seminaries of Catholic Clerics, one of which was in France and another one in Ivory Coast. This article questions the perception and usage of ICTT in general and internet in particular in these seminaries. The core of the study is based on ecclesial speeches, group interviews and individual interviews with nine seminarians per country, as well as interviews with two speakers per country. The analysis of Vatican exhortations and actual practices in seminaries reveals some discrepancies. Both, Seminarians and Trainers are on the edge of permission and restrictions, approval and apprehension. The relation with ICTT is part of the need to meet the demands of today's academic world while ensuring to keep a sense of ethics and religious morality.

Keywords: internet, ICT, seminary, priest, catholic church

I. Introduction

Provenant du latin ecclésiastique *seminarium*, "pépinière", lui-même dérivé de *semen* "semence", le séminaire tel qu'il sera défini dans ce travail est relatif à l'Église catholique. Il désigne à la fois l'établissement où sont instruits les aspirants à la cléricature et le temps qu'ils y passent. Les séminaristes sont donc des étudiants-postulants au sacerdoce ministériel conféré par le sacrement de l'ordre. Quoiqu'en décalage avec les systèmes éducatifs nationaux, le niveau d'instruction minimum exigé pour l'accès au séminaire est le baccalauréat ou équivalent. Ainsi les jeunes lycéens en fin d'études aussi bien que les universitaires et les professionnels en reconversion de « tous âges » peuvent-ils s'y orienter s'ils estiment en avoir la vocation. Cependant, il n'est pas à ignorer que cette vocation s'inscrit dans une histoire socioculturelle. Ils abordent leur formation avec des antécédents non négligeables, liés chacun à leur expérience de vie puisqu'ils évoluent de fait dans un paysage social qui, aujourd'hui, intègre la cyberculture.

Assurément, depuis une vingtaine d'années, la fulgurante évolution des TIC n'a cessé de modifier les habitudes, attitudes et comportements tant dans la sphère de l'entreprise et l'éducation que des loisirs et relations interpersonnelles. Comment se situent donc ces hommes qui se consacrent à Dieu dans l'Église catholique ? Il est manifeste que certains d'entre eux appartiennent à la génération dite des « digital natives », les Y nés en même temps qu'Internet et ayant grandi au rythme de ses évolutions (Prensky, 2001 ; Dagneau, 2013). Les autres, quant à eux, relèvent pour la plupart de la génération antérieure, les X, ceux qui ont vu naître Internet et ont dû apprendre à faire la transition en s'accommodant aux mutations qu'elle exigeait. Dans tous les cas, qu'ils soient soixante-huitards, X, Y, Z, ils se doivent aujourd'hui de vivre dans ou avec cette culture numérique, plutôt ces cultures numériques (Baron & Bruillard, 2008), de l'écran (Jouët & Pasquier, 1999) qui paraissent de plus en plus transgénérationnelles. Ceci légitime une réflexion sur les usages des TIC dans le parcours des séminaristes. Comment la hiérarchie de l'Église catholique se positionne-t-elle face à Internet dans la formation sacerdotale ? Quels sont les usages dans le cadre des apprentissages, loisirs et sociabilités ? Quelles sont la perception et les expériences des formateurs ? En d'autres termes, comment les séminaires font-ils face à cette démultiplication de nouveaux services et instruments ainsi qu'à cette « mobiquité »¹ (Pisani & Piotet 2011) désormais à la fois prégnantes et quasi-planétaires ?

La pertinence de ces questions se voit renforcée d'autant plus que dans l'Église catholique – et même en dehors –, la vocation et la mission du prêtre le positionnent comme un leader d'opinion. En contact avec un certain nombre de fidèles et même de non fidèles dans les offices publics, la direction spirituelle individuelle ou dans des rencontres inopinées, l'ecclésiastique représente une figure d'autorité dont la parole a un pouvoir d'influence. Cette autorité se trouve renforcée par l'indissolubilité voire l'irrévocabilité du sacrement de l'ordre par lequel il devient prêtre (cat. Art 335). C'est la raison pour laquelle l'Église est d'une exigence particulière en ce qui concerne le discernement et la formation de ses candidats-clercs. Toutefois, il convient de se demander si son système éducatif tient compte du fait que les personnes pour qui ses prêtres exerceront appartiennent pleinement à leur temps, un temps fortement marqué par Internet.

¹ Un concept anglais ATAWAD : Any Time, Any Where, Any Device, créé par Xavier DALLOZ. En français, il donne le néologisme Mobiquité qui est l'association Mobilité et Ubiquité.

II. Contexte et problématique

A. Cadre théorique

Depuis les années quatre-vingts, les TICE n'ont pas manqué d'alimenter les réflexions en France. Les années Internet et les multiples mutations engendrées n'ont fait que les renforcer. Baron, Bruillard et bien d'autres ont investi ce domaine et offert d'abondantes ressources les traitant sous des angles aussi divers que variés. L'école primaire, le collège, le lycée, l'enseignement supérieur et la formation à distance aussi bien en France qu'à l'international en ont constitué les principaux axes. Dès 1998, Baron et Bruillard ont mis l'accent sur les instruments, les acteurs et les systèmes quels qu'ils soient. Leurs différents travaux ont largement concouru à offrir des sources et perspectives de recherches.

L'Afrique subsaharienne a été, elle aussi, un terrain d'investigations (Wallet 2008, 2004), (Djeumeni Tchamabé 2011), (Awokou Kokou, 2007), Mian Bi (2011, 2010, 2009, 2008, 2007), (Bogui, 2008). Les deux derniers chercheurs s'étant focalisés sur le cas de la Côte d'Ivoire. De même, des travaux sur les liens possibles entre les TIC et la religion et/ou le religieux ont été menés mais, à la différence des États-Unis, ils restent très marginaux en France. Ils sont surtout le fait de l'histoire des religions (Mayer 2008), la sociologie des religions (Jonveaux 2007, 2009 et 2010), l'anthropologie (Apolito 2003), la théologie (Monnet 2010) et la spiritualité (Enquête Picture, 2010). Aucun n'a directement concerné les sciences de l'éducation. Par conséquent, cette recherche se propose d'être une contribution qui s'inscrit à la suite de ces travaux en ouvrant la réflexion dans ce champ.

B. Terrain

Notre travail aurait pu se focaliser uniquement sur la France pour ses 24 instituts de formation de futurs prêtres. Leur diversité en termes de gestion et d'orientation diocésaine aurait certainement induit des résultats intéressants. Cependant, un intérêt personnel a ouvert le champ à la Côte d'Ivoire, surtout que son système éducatif et l'érection de ses séminaires sont fortement marqués par l'influence française. Ainsi, serait-il enrichissant d'analyser comment l'universalité de l'Église catholique se décline en des adaptations culturelles et identitaires, lorsqu'il s'agit de former ses prêtres dans un contexte où les TIC paraissent incontournable. La réalisation de cette recherche a nécessité le choix d'un séminaire dans chacun des 2 États, en partant du postulat selon lequel leurs histoires liées et leurs différences culturelles sont susceptibles d'offrir des contrastes intéressants à analyser.

C. Problématique

Dès la fin du IV^{ème} jusqu'à la Révolution de 1789, l'Église eu la charge d'organiser l'éducation en France. Les écoles antiques de la Gaule – marquées par le modèle hellénistique et Gallo-romain – imposées depuis l'annexion romaine, cédèrent le pas aux institutions chrétiennes. Aux lendemains de la loi sur la laïcisation de 1792, il revient à la République de s'occuper de l'instruction de ses citoyens. Le clergé et les congréganistes jusque-là chargés de l'éducation devront se retirer de l'espace public au profit d'enseignants laïcs à moins d'accepter la réduction à l'état laïc (Balmand, 2011 ; Rouche, 2003 ; Léon & Roche, 2003 ; Verrier, 2001). De ces dispositions sont nées les écoles privées confessionnelles. Les séminaires, quant à eux existaient déjà depuis le concile de Trente (1545-1563) et ont fortement été réformés en France dans les années 1640 à 1647 par Vincent de Paul et Jean-Eudes. Malgré de fréquents heurts avec les politiques, ces établissements resteront sous la responsabilité ecclésiale. (Déguert, 1911, 2013 ; Eudes 1924).

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

De même en Côte d'Ivoire, l'éducation prit sa forme actuelle à partir de l'époque coloniale. Elle est une reproduction du modèle français transmis par la Société des Missions Africaines (SMA), missionnaires catholiques, à qui le gouverneur Binger confia en 1895 la tâche de l'éducation dans sa colonie. Seulement dix ans après, la loi française sur la laïcité de 1905 eut un impact dans les colonies qui devaient dorénavant léguer l'instruction à l'administration laïque. Comme en France, les religieux furent emmenés à s'orienter dans le privé confessionnel (Désalmand, 2008). C'est dans ce contexte que le premier petit séminaire ivoirien Saint Augustin de Bingerville fut fondé en 1936 pour accueillir les élèves pressentant un appel à la prêtrise. Indéniablement, plus que de se conformer aux objectifs du gouverneur, les pères missionnaires avaient surtout l'ambition de former des chrétiens. Il était prévisible que leur influence favoriserait la naissance de vocations. Celles-ci étaient systématiquement orientées vers le séminaire inter-vicarial de l'Afrique de l'Ouest francophone Saint Gall de Ouidah au Bénin.

Dans le processus vers l'indépendance, le clergé ivoirien se sentant responsable de sa destinée œuvra à l'érection du grand séminaire Saints Cœurs de Jésus et de Marie d'Anyama en 1959. Il en confia la gestion et la formation à la congrégation de Jésus et Marie fondée par Saint Jean-Eudes qui faisait à son goût un travail remarquable en France². Une fois l'indépendance proclamée en 1960, l'État ivoirien hérita de l'éducation nationale d'où un droit de réglementation du privé confessionnel (Désalmand, 2008).

Au vu du rôle joué par l'Église catholique dans l'éducation en France et en Côte d'Ivoire, la place concrète qu'elle donne aux TICE, sujets actuels et objets de bien de recherches contemporaines, mérite d'être interrogée. Cette interrogation, nous la déclinons dans cet article en deux questions directrices :

- Quelle est la place d'Internet dans les séminaires de formation d'ecclésiastiques ? Autrement dit quels sont les dispositifs concrètement mis en œuvre pour une possible appropriation des TICE ?
- Comment Internet influence-t-il le vécu des séminaristes et de leurs formateurs en ce qui concerne le rapport au savoir, les relations formateurs-apprenants et la collaboration entre apprenants ?

III. Méthodologie

La méthodologie adoptée dans cette recherche est essentiellement qualitative. Elle s'appuie sur l'analyse des publications ecclésiales officielles portant sur les TIC ainsi que des entretiens de groupes et des entretiens individuels. Suite aux entretiens, nous avons administré un questionnaire dans l'unique but d'apprécier la proportion d'usages des TIC dans le cadre des études et de la sociabilité des séminaristes. Seulement, les résultats n'ont pas été pris dans l'analyse du fait du très faible nombre des répondants. Il a donc constitué une source illustrative des données des différents entretiens en ce qui concerne la possession et l'usage d'outils techniques (l'ordinateur, le téléphone et la tablette) ainsi que les sites fréquentés par les séminaristes dans le cadre de leurs activités intra et extra séminaristes.

En outre durant la rédaction du mémoire, il nous est venu l'idée d'observer la présence catholique sur Internet sans vraiment en faire un sujet d'analyse approfondie mais plutôt d'un bref compte rendu.

² Cf. Œuvre Pontificale et Missionnaire de Côte d'Ivoire (OPMCI). La pastorale des vocations et la formation eudiste en Afrique. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.opm-ci.org/>. (Dernière consultation le 2 Février 2015).

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE**A. L'analyse des textes officiels de l'Église relatifs aux TIC**

Une analyse des publications pontificales a constitué le premier élément de cette recherche. Il fallait partir des textes de référence pour comprendre la position officielle de l'Église catholique en ce qui concerne les TIC d'abord dans un contexte général, puis dans un contexte éducatif plus spécifiquement. Cette analyse est appuyée uniquement sur les discours des papes, omettant ainsi volontairement ceux des évêques et autres responsables religieux. Ce choix se justifie par l'« Unicité » et l'« Universalité » de la dite Église. Selon sa catholicité, toutes les autorités qui en dirigent un pan se reçoivent – d'une certaine manière – du Vatican si bien qu'elles ne font que concrétiser les orientations pontificales, leur marge de manœuvre se situant principalement en des adaptations tenant compte de leurs réalités spécifiques. Qui sait ce que dit le Vatican a un écho de la pensée officielle des diocèses, ordres et instituts religieux.

Sur la base du rapport à Internet et à son univers immédiat, sept documents dont deux de la Congrégation Pontificale pour les Communications Sociales (CPCS)³ ont été recensés. Les deux premiers *L'Église et Internet* et *Éthique en Internet*, simultanément publiés, en 2002 sous la papauté de Jean-Paul II, constituent les directives majeures. Tandis que les cinq derniers sont des réflexions pontificales proposées pour les Journées Mondiales des Communications Sociales (JCS). Ce sont :

- *Internet : un nouveau carrefour pour l'annonce de l'évangile* (Jean-Paul II, message pour la 36^e JCS, 2002)
- *Nouvelles technologies, nouvelles relations. Promouvoir une culture de respect, de dialogue, d'amitié* (Benoît XVI, message pour la 43^e JCS, 2009)
- *Le prêtre et la pastorale dans le monde numérique : les nouveaux médias au service de la Parole* (Benoît XVI, message pour la 44^e JCS, 2010)
- *Vérité, annonce et authenticité de vie à l'ère du numérique* (Benoît XVI, message pour la 45^e JCS, 2011)
- *Réseaux sociaux : portes de vérité et de foi ; nouveaux espaces pour l'évangélisation* (Benoît XVI, message pour la 47^e JCS, 2013)

La Journée mondiale des Communications Sociales (JCS) est une institution post-conciliaire Vatican II qui consiste en une journée annuelle dédiée aux médias et aux TIC dans une perspective chrétienne catholique. Célébrée dans chaque pays le dimanche qui précède la Pentecôte, elle s'articule autour d'une méditation que propose le pape dès le 24 janvier, jour dédié à François de Sales, le saint patron des journalistes.

B. L'observation et les entretiens

Le cœur de ce travail repose sur des entretiens de groupe non-directifs et des entretiens individuels semi-directifs. Ces deux méthodes complémentaires s'avèrent être un révélateur des opinions, perceptions, attitudes et comportements des interviewés tels qu'ils les expriment dans deux contextes différents. En s'éclairant mutuellement, elles offrent la perspective d'une meilleure compréhension des données recueillies. Mais au préalable, nous avons mené une observation succincte de la présence catholique sur Internet.

³ Le Conseil Pontifical pour les Communications sociales (CPCS ou PCCS) est le dicastère chargé des communications du Saint-Siège, des médias catholiques et de l'orientation des usages des TIC dans une perception catholique.

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

1. L'observation de la présence catholique sur Internet

Une fois avoir analysé la pensée officielle de l'Église catholique sur Internet, la deuxième étape a été d'observer ne serait-ce que de manière sommaire l'adéquation entre le dire et le faire. L'ouverture du Vatican a-t-elle favorisé une présence réelle des entités ecclésiales sur Internet ? Pour répondre à cette question, le 7 mars 2013 entre 11h18 et 11h25, nous avons entré les expressions "site catholique", "sites catholiques", "site web catholique", "sites web catholiques", "site Internet catholique", "sites Internet catholiques" et "religion catholique", dans le moteur de recherche Google. Le but était d'analyser le référencement des sites catholiques dans une optique d'investissement des conférences épiscopales, diocèses, paroisses et séminaires sur Internet. Un an plus tard, le 17 juillet 2014 entre 17h53-18h01, le même exercice fut répété – pendant la rédaction d'un état de notre recherche actuelle – afin de rendre compte des éventuelles variations.

2. Les entretiens de groupe non directifs

Ayant l'avantage de laisser parler l'enquêté à partir d'une question ouverte, la démarche non directive (Blanchet, 1985) permet une expansion sans restriction apparente. L'interviewé y a la latitude de partager largement son point de vue et d'aborder des thèmes auxquels l'enquêteur n'aurait pas forcément pensé. De ce fait, cette méthode nous a semblé mieux adaptée à l'entretien de groupe dont l'objectif majeur était de provoquer un remue-méninge (brainstorming) autour de la question des TIC. Comment les séminaristes réunis ensemble associent-ils les expressions "Internet", "Web", "réseaux sociaux" en lien avec leur projet de vie ? Ici, il importait d'analyser l'impact de la variable « influence des autres » sur leurs opinions, perceptions et attitudes (Thebaut, 2013). La communication verbale et la communication non verbale constitueraient un matériau à confronter avec les données des entretiens individuels. En somme, la rencontre entre "le dit" et "le non-dit" au regard de ladite variable évaluerait les distances et les liens entre les réactions spontanées, les hésitations, les mimiques... avec les paroles effectivement prononcées. Ces entretiens ont concerné un groupe de neuf étudiants-clercs par séminaire.

3. Les entretiens individuels semi-directifs

Les entretiens individuels ont fait suite aux entretiens de groupe avec pour double finalité d'interroger des séminaristes et un encadrant dans une démarche à la fois libre et orientée. C'est pourquoi l'approche semi-directive nous a paru plus appropriée. En effet, elle offre l'avantage d'un dialogue constructif dans lequel l'enquêté se livre tout en respectant les orientations, thèmes et centres d'intérêts de l'enquêteur. Les séminaristes, préalablement rencontrés en groupe, sont les mêmes qui ont constitué l'échantillon d'enquête. Ils ont été invités à s'exprimer individuellement sur leurs usages concrets des TIC, des outils du Web 2.0 notamment, dans le cadre de leur formation et de leur expérience personnelle tant à l'intérieur du séminaire qu'à l'extérieur. Les formateurs, quant à eux, ont été sollicités pour deux raisons qui, éventuellement, seraient explicatives des conceptions et pratiques séminaristes. La première est relative aux apports des TIC dans l'organisation des études et dans leur expérience enseignante. La seconde se rapporte à la perception qu'ils ont de leurs étudiants quant à leur relation à Internet.

C. Les limites

Trois limites essentielles ressortent de cette recherche :

- Du fait de la forte réglementation des séminaires, les enquêtes ont été réalisées dans un contexte de renégociations permanentes. Les réaménagements de dernières minutes ont contribué à réduire considérablement les modalités des grilles d'entretiens et le temps imparti aux interviews. En situation, il a fallu cibler les questions et écourter les interventions. En conséquences, les matériaux récoltés donnent un aperçu global sur la question tout représentant des prémices pour une recherche approfondie ; mais ils ne peuvent vraiment servir pour une analyse beaucoup plus fine.

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

- L'objectif de comparaison qui a motivé le choix de la France et de la Côte d'Ivoire n'a pas été atteint dans la mesure où les modalités d'enquêtes ont différé d'un pays à l'autre. En France, nous avons pu interviewer les séminaristes face à face. Par contre, en Côte d'Ivoire, il a fallu recruter un relais interne qui organiserait les enquêtes et en superviserait le déroulement. Les entretiens eurent donc lieu par le biais du logiciel Skype avec la contrainte permanente d'une présence extérieure. Loin d'être une étude contrastée, ce travail est le fruit d'une étude juxtaposée qui a plutôt une valeur de compte rendu d'enquêtes.
- Les conclusions de la recherche sont en grande partie basées sur du déclaratif, autrement dit, elles sont le produit de la subjectivité des interviewés. Conséquemment, elles relèvent uniquement de ce qui se donne à voir, avec le risque majeur d'être face à des discours politiquement corrects biaisant plus ou moins la réalité. Néanmoins les données recueillies proposent une clé de compréhension d'un sujet peu abordé.

IV. Résultats de l'analyse et des observations

A. L'analyse des discours officiels

1. Brève synthèse des textes étudiés

a. Les messages du Conseil Pontifical des Communications Sociales (CPS)

– *L'Église et Internet*

Dans ce document, le premier traitant officiellement du rapport *Église-Internet*, le CPCS réaffirme son « approche fondamentalement positive ». Internet, à l'instar des moyens de communications antérieurs, est un don de Dieu et des expressions de la progression humaine. Il offre un potentiel que l'Église serait fautive d'ignorer en restant « timidement en arrière par peur de la technologie ». Elle a besoin d'en avoir une bonne compréhension afin d'en profiter au mieux tant pour la diffusion de l'évangile que pour assurer sa communication externe et son administration interne. Le message chrétien doit être intégré au cœur de « cette nouvelle culture ». Le CPCS exhorte donc toutes les sphères ecclésiales à en faire un allié.

– *Éthique en Internet*

Ce texte est un complément du document *Église et Internet*. Ici, le CPCS met en lumière le regard catholique sur les exigences d'un rapport éthique à Internet. En somme, il dénonce les problèmes que pose une certaine forme de présence sur la toile, notamment en ce qui concerne la protection de la vie privée, la sécurité et la confidentialité des informations, les droits d'auteur et la loi sur la propriété intellectuelle, la pornographie, les sites incitant à la haine, la diffusion de rumeurs et la diffamation sous couvert d'informations, le terrorisme cybernétique, les formes insidieuses d'exploitation, de manipulation, de domination et de corruption, sans omettre d'interpeller le fossé numérique et les discriminations qui s'accroissent. Pour l'Église, il importe de travailler à ce que l'extrême richesse bénéficie à tous.

b. Les messages des papes pour les Journées mondiales des Communications Sociales (JCS)

– *Internet : un nouveau carrefour pour l'annonce de l'évangile*, Message pour la 36^e JCS (Jean-Paul II, 2002)

Pour le pape Jean Paul II, l'évangélisation exige la prise en compte du contexte socioculturel dans lequel évoluent les peuples. Dorénavant, le cyberspace en fait partie ; il est même un nouveau « forum » où se déroule une grande part de la vie politique, sociale, culturelle et religieuse. Dans un tel contexte, l'église se doit de « franchir ce seuil et prendre le large dans les profondeurs d'Internet ». Au-delà de ses limites – qu'il convient de reconnaître avec lucidité –, la toile représente un atout considérable pour la proclamation de l'évangile.

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

- *Nouvelles technologies, nouvelles relations. Promouvoir une culture de respect, de dialogue, d'amitié*, Message pour la 43^e JCS (Benoît XVI, 2009)

Dans ce message, le pape Benoît XVI s'adresse particulièrement à la « génération digitale », aux jeunes. Les nouvelles technologies, leur explique-t-il sont un puissant moyen pour la consolidation des relations humaines. Elles rejoignent ainsi le projet de Dieu « qui veut faire de l'humanité entière une seule famille. » Il convient alors de veiller à y développer une « culture de respect, de dialogue et d'amitié. » Pour le pape, ce « continent digital » est à conquérir d'autant plus qu'il est une chance pour l'éducation et la recherche.

- *Le prêtre et la pastorale dans le monde numérique : les nouveaux médias au service de la Parole*, Message pour la 44^e JCS (Benoît XVI, 2010)

Les nouveaux médias offrent aux prêtres de nouvelles ressources pour l'exercice de leur ministère. Aussi le pape Benoît XVI les exhorte-il à y assurer une présence de qualité pour une plus grande fécondité pastorale, notamment auprès des jeunes et des non croyants.

- *Vérité, annonce et authenticité de vie à l'ère du numérique*, Message pour la 45^{ème} JCS (Benoît XVI 2011)

La vie à l'ère du numérique, sur les réseaux sociaux singulièrement, interroge profondément « la vérité », « l'honnêteté de l'agir personnel » et « l'authenticité de l'être. » Devant la constante tentation d'un profil artificiel, les dangers de la cyberaddiction et le risque de dénaturer le sens du « prochain », le pape interpelle ses fidèles. Il existe dit-il « un style chrétien de présence » dans « l'arène numérique » propice à la vérité de l'évangile et au témoignage de foi.

- *Réseaux sociaux : portes de vérité et de foi ; nouveaux espaces pour l'évangélisation*, Message pour la 47^e JCS (Benoît XVI, 2013)

Les réseaux sociaux, particulièrement prisés par les jeunes, peuvent servir « d'agora » pour un renforcement de la communion de la « famille humaine », un lieu de partage de l'évangile, de dialogue autour de la foi, de rencontres et prières. Ils peuvent aussi constituer un facteur de développement humain. C'est la raison pour laquelle la compréhension des codes de la sphère numérique, l'authenticité et la disponibilité aux autres demeurent des conditions préalables.

2. Un discours institutionnel favorable

L'Église catholique a très vite compris l'enjeu que représentait Internet et n'a pas manqué d'être du nombre de ceux qui l'ont adopté dès les débuts (Mayer, 2008). Les enquêtes Picture 2010 et les apports de Jonveaux (2007 & 2009), d'Apolito (2003) et de Ferrari (2002) donnent une certaine visibilité des différentes facettes d'appropriation de la toile dans le catholicisme. En travaillant respectivement sur les usages des prêtres, l'intégration dans les monastères et le canal de prédication de retraite, le relais de l'information dans le cadre des apparitions mariales et la présence évangélisatrice sur le net, ces auteurs font clairement apparaître l'ouverture des entités catholiques étudiées. Pour elles, Internet a un rôle important dans l'exercice de leur service ecclésial. Ces résultats sont en harmonie avec la position officielle catholique.

En effet de l'analyse des directives pontificales, il ressort que l'Église catholique porte un grand intérêt aux TIC et ne saurait s'en passer dans sa mission évangélisatrice. À dessein, elle invite tous ses fidèles et particulièrement ses pasteurs à en saisir la pleine mesure tout en gardant une vigilance accrue quant aux exigences de la foi et de l'éthique. Que ce qui est « un don de Dieu » ne devienne un instrument d'addiction et d'immoralité. Son discours reste cohérent en ce qui concerne l'éducation et s'articule autour d'une double logique. La première fait suite aux propos de Jean-Paul II qui plébiscitait l'usage « des ordinateurs et des moyens de télécommunications » (Jean-Paul II, 1989 cité par Mayer 2008, page 40).

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

Les TIC sont des outils qu'il serait nécessaire de promouvoir dans les structures de formation. La seconde préconise la quête d'un savoir-faire résultant d'un apprentissage conséquent d'où l'exhortation à en faire un objet d'enseignement. Ceci en vue d'un usage conforme aux valeurs chrétiennes. Pour l'Église, il est incontestable que « l'éducation et la formation à Internet devraient faire partie de programmes complets d'éducation aux médias accessibles aux membres de l'Église. Dans la mesure du possible, le plan pastoral des communications sociales devrait prendre en compte cette préparation dans la formation des séminaristes, des prêtres, des religieux et du personnel pastoral laïc, ainsi que des enseignants, des parents et des étudiants » (Foley, 2002a).

B. Compte rendu des observations de la présence catholique sur Internet

L'observation sommaire menée dans Google révèle que l'Église catholique francophone, française et ivoirienne, se veut présente sur Internet. Ce cyberspace, promu par le Vatican, s'est vu investir tant par les institutions que par des particuliers qui s'en servent comme une aide pastorale et missionnaire. Dans la plupart des cas, il constitue une vitrine et un relais informatifs pour les conférences épiscopales, diocèses, paroisses, congrégations religieuses et séminaires. Le potentiel qu'offre le Web, comme moyen d'information, de communication et/ou de recrutement, s'avère être une « grâce » à saisir. Néanmoins, parmi les sites internet chrétiens en français les plus consultés, les sites catholiques en France viennent très loin derrière les sites évangélistes († Di Falco, 2009). Pour Ferrai, ceci s'explique par le mode de présence et le positionnement des sites catholiques qui sont plus informatifs et conventionnels. De plus, ils ne semblent s'adresser qu'aux catholiques bien avertis (Ferrari, 2002).

En ce qui concerne les séminaires, que ce soit en France ou en Côte d'Ivoire, chacun d'eux tient à avoir une visibilité sur la Toile. Celle-ci s'exprime différemment selon les moyens et l'intérêt. Certains tiendront à avoir leur propre site tandis que les autres figureront sur le site de leur diocèse ou de la conférence épiscopale de leur pays. En termes de chiffres, le référencement de la présence catholique dans le moteur de recherche Google a connu une hausse entre le 7 mars 2013 et le 17 juillet 2014. Cette hausse peut s'expliquer par une plus grande prise de conscience des atouts du web et un meilleur investissement des protagonistes catholiques. En effet, aux lendemains de l'élection du pape François, du 19 au 21 Septembre 2013, le CPCS se réunissait en assemblée plénière autour du thème *Internet et Église*. Onze ans après la première réflexion sur *l'Église et Internet*, il était essentiel d'approfondir la question en vue de s'adapter aux évolutions de « ce qui est devenu plus qu'un outil de communication. » L'intention primordiale étant de « développer la présence sur Internet et créer une stratégie de communication qui intègre toutes les initiatives ecclésiales. »⁴

V. Résultats des entretiens

Composée d'un ensemble d'instruments méthodologiques adapté au traitement de discours multiples et diversifiés, l'analyse du contenu est basée sur la déduction et l'inférence en oscillant continuellement entre la « rigueur de l'objectivité » et « la fécondité de la subjectivité » (Bardin, 2003). Sa « fonction à produire un effet d'intelligibilité et une part d'interprétation » (Blanchet et Gotman, 1992) en a motivé l'adoption. Ainsi tous les entretiens qu'ils soient de groupe ou individuels sont passés au crible de trois actions :

⁴ Cf. <http://www.pccs.va/index.php/fr/news2/attualita/item/1680-le-conseil-pontifical-pour-les-communications-sociales-reflechit-a-la-presence-de-l-eglise-sur-internet>, dernière consultation le 02 Février 2015.

<http://www.zenit.org/fr/articles/l-eglise-et-internet-le-succes-de-la-communication-du-pape>, dernière consultation le 02 Février 2015.

<http://media01.radiovaticana.va/audiomp3/00390954.MP3>, dernière consultation le 02 Février 2015.

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

- **L'observation du langage corporel par l'observation au contact** : Il s'est agi ici d'analyser la communication pré-verbale de l'interviewé – le timbre, le ton et l'intonation de sa voix ; ses onomatopées et silences – et sa gestuelle – mimiques, rires, sourires, hésitations, gênes voire ses gestes particuliers – lorsqu'il répond aux questions. En effet, les éléments de la communication non-verbale étant d'importance pour cette étude, la première tâche effectuée au terme des entretiens a consisté à les consigner aussi fidèlement que possible en vue de les mettre en relation avec les paroles intégralement retranscrites.
- **L'analyse thématique** : Dans une grille manuellement définie, les entretiens ont été découpés et regroupés en des thèmes déduits des hypothèses aussi bien qu'en des thèmes inattendus enrichissant pour l'étude.
- **L'analyse horizontale** : Elle a semblé appropriée pour une lecture transversale des différentes expressions – verbales ou non-verbales – du même thème d'un séminariste à l'autre.

Du traitement de ces données émanent plusieurs résultats dont ne seront retenus que trois dans cet article.

A. Thème I : Les enquêtés

Dès le début des entretiens individuels, la biographie scolaire et professionnelle des enquêtés s'est imposée comme une clé de compréhension du possible rapport personnel et communautaire aux TIC. En France, la plupart des séminaristes interviewés ont exercé une activité professionnelle « dans le monde » avant d'entrer au grand séminaire. Ceci leur a valu d'avoir des contacts avec Internet et une utilisation relative des outils collaboratifs. Ceux qui sont rentrés juste après le BAC ou durant leurs études supérieures disent avoir eu l'occasion d'utiliser les TIC durant leur scolarité. De même, les séminaristes de Côte d'Ivoire qui ont eu une vie professionnelle antérieure ou qui étaient dans un cursus supérieur en école de commerce avaient déjà utilisé Internet. Par contre, ceux qui ont intégré le séminaire directement après le Bac disent « n'avoir jamais touché à un ordinateur » auparavant. L'unique étudiant-clerc ayant commencé par le petit séminaire en a eu, lui aussi, une expérience. – Contrairement à la France où les petits séminaires n'existent quasiment plus, la Côte d'Ivoire continue d'offrir un cadre aux collégiens et lycéens aspirants au sacerdoce. –

Les formateurs, quant à eux, sont tous deux prêtres. Ils se distinguent à bien des égards, ne serait-ce que par l'ancienneté et par leur conception d'Internet. Le père français exerce en tant que professeur en théologie morale et directeur des études depuis une vingtaine d'années dans le même séminaire. L'ivoirien, lui, a récemment soutenu sa thèse de doctorat à Rome et été affecté dans son établissement d'origine depuis seulement deux ans. Il y occupe les fonctions d'enseignant en théologie dogmatique, de chargé de cours et de responsable du poste culture-loisir et de la santé. Il se retrouve ainsi collègue de la plupart de ses formateurs d'antan. Tous deux s'accordent pour reconnaître l'importance des TIC, d'Internet notamment dans leur expérience de formateurs même s'ils en ont une perception et un rapport différent en dehors du cadre des études.

B. Thème II : Entre acceptation et prohibition

1. Les TIC au séminaire

À l'instar des universités et grandes écoles françaises et ivoiriennes, les séminaires visités manifestent une ouverture aux TIC à travers des actions bien précises :

- L'accès illimité offert via le Wifi en France et l'ADSL en Côte d'Ivoire depuis 8h30 jusqu'à 21h30 pour le premier et 22h pour le dernier.
- La salle informatique distincte de la bibliothèque où les étudiants peuvent utiliser Internet à leur guise.

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

- La latitude d'avoir des ordinateurs personnels et de les utiliser aussi bien en classe, en salle d'études que dans leur chambre.

Toutefois, ces efforts d'intégration restent basiques comparativement à ceux consentis par les universités et instituts supérieurs catholiques qui forment aussi des séminaristes. Né suite à la loi de 1875 sur la liberté de l'enseignement Supérieur en vue d'offrir une formation qualifiante et professionnelle totalement imprégnée de ses valeurs, le Supérieur catholique ne lésine pas sur les moyens à engager pour être aux « normes nationales. » Aussi essaye-t-il de se conformer quasi-scrupuleusement aux différents Schémas Stratégiques des Systèmes et Technologies de l'Information et de la Communication (S3IT) publiés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La mise en place des ENT – quel que soit le nom qu'ils leur donnent –, de bibliothèques numériques, de formations à distance, de médias sociaux sont des preuves tangibles observées dans l'étude des cinq structures de l'Union des Établissements d'Enseignement Supérieur Catholique (UDESCA) en France.

En outre, ils marquent leur présence sur la toile à travers leur site Internet qui se veut le plus exhaustif et actualisé possible. De même en Côte d'Ivoire, l'Institut Supérieur de Culture religieuse (ISCR) né aux lendemains des indépendances devient l'Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest (ICAO) en 1975 pour mieux répondre aux besoins de formation des agents pastoraux. Mais le cycle de philosophie qu'il propose dépasse difficilement les frontières ecclésiales et nationales. L'ICAO deviendra donc l'université catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) afin d'offrir « Un réseau universitaire délivrant des diplômes de valeur internationale sur la base d'activités d'enseignement et de recherche axées sur les réalités locales sans omission de l'environnement international ». Cet objectif lui fera adopter les exigences imposées à tout établissement supérieur y compris en ce qui concerne l'usage des TICE. En revanche, les séminaires restent autonomes vis-à-vis des contraintes de l'Enseignement supérieur. Leur taille et leur organisation actuelles ne nécessitent pas qu'ils s'embarrassent de dispositifs tel l'ENT ou l'intranet ; seulement si besoin s'en trouve dans un avenir plus ou moins proche, ils n'y hésiteraient pas. Les échanges par mail sont assez suffisants pour une relation numérique entre l'administration, les formateurs et les étudiants. Les cours photocopiés, le rendu des devoirs « sous forme informatique » et les courriels sont les seuls usages des TICE liant les enseignants à leurs étudiants.

Les logiciels de traitements de textes constituent le moyen par excellence pour rendre compte aux responsables externes des séminaristes. En somme, l'intégration des TICE s'exprime dans leur forme la plus basique. Cependant, à l'image de bon nombre de structures éducatives, les séminaires tiennent à s'assurer une présence sur Internet. Celle-ci se matérialise surtout par le fait de disposer de leur propre site ou d'avoir un lien et/ou espace dédié sur le site de leur diocèse d'origine. À caractère informatif et/ou publicitaire, elle s'articule autour d'un objectif de recrutement de nouvelles vocations et/ ou de bienfaiteurs parrainant les séminaristes ou l'établissement lui-même ; une stratégie d'approche attractive pour les jeunes qu'il « faut absolument rejoindre là où ils se trouvent. »

Nonobstant cette ouverture, la rigueur disciplinaire propre à tous les séminaires en freine l'usage. Pour preuve, l'intensité du programme quotidien avec différentes activités bien cordonnées dans le temps ainsi que la proscription formelle de connexion à Internet dans les chambres durant les heures d'offices, de cours et de repas. Les moments récréatifs, qui auraient pu en être l'espace privilégié, revêtent un caractère primordial pour la communion fraternelle. Du coup, la plage horaire impartie à cet Internet dit illimité se trouve réduite aux temps d'études. Par surcroît, l'administration semble appliquer des stratégies dissuasives. Le ralentissement à dessein du débit du réseau français et le manque d'action pour rétablir la coupure accidentelle⁵ de l'ADSL ivoirien sont perçus comme des preuves implicites. Les séminaristes français ont vite fait d'abandonner la tentative de regarder un film ou d'avoir d'autres loisirs sur Internet au sein de leur structure de formation du fait de l'interminable temps de téléchargement.

⁵ Au moment de l'enquête, le séminaire ivoirien était privé de l'ADSL compte tenu d'un « incident technique » extérieur survenu durant l'année et ayant endommagé les câbles.

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE**2. Un rapport ambivalent à Internet**

Relativement à Internet, les approches des formateurs ont une grande influence sur leurs apprenants. Interviewés dans un contexte de groupes, les séminaristes répètent à un mot prêt les réflexions des pères-formateurs. Le fond leur discours est en grande partie calqué sur celui qui prévaut dans l'institution. Pourtant, lorsqu'ils sont interrogés dans un contexte individuel, ils laissent libre cours à des critiques du système, indignations et réflexions d'exaspération tout en se consolant du caractère temporaire de cette « ascèse. » Leurs discours religieusement bien construits cèdent le pas à une dénonciation insidieuse de l'infantilisation dont ils sont l'objet. Ils décrivent l'illusion de permission qui leur est faite, la lenteur ou l'absence de connexion, la défaillance du matériel informatique et l'obligation quasi permanente de recourir à des moyens de contournement. La description de leurs usages tant dans le cadre du séminaire qu'à l'extérieur met en lumière une ambivalence comportementale.

a. Dans le séminaire de France

Le Web apparaît comme un paradoxe, objet d'un véritable combat intérieur pour les séminaristes. Ce tiraillement s'extériorise par des interrogations sans réponse : Pourquoi ne pas s'en servir alors qu'il est nécessaire ? Pourquoi l'utiliser lorsqu'il représente une menace ? Menace pour qui, pour quoi, pourquoi ? Il est le fruit des exhortations constantes de leurs responsables. D'un côté, Internet est fabuleux, il facilite la vie en offrant des possibilités concrètes ne serait-ce pour faire des courses en ligne, retrouver un itinéraire, suivre les informations sans être contraints aux horaires des journaux télévisés, communiquer avec ses proches. En plus, il est une puissante aide au service de l'évangélisation et d'une vie spirituelle dans un contexte de mobilité. Assurément avec toutes les applications téléchargeables, n'est-il pas plus aisé de transporter son bréviaire, son missel et sa bible sans encombrements et les consulter partout en toute discrétion ? D'un autre côté, il est décrit comme une source de perte de temps, un univers incontrôlé et hautement dangereux dont il faille absolument se méfier. Les risques de la Toile sont universellement reconnus, ce n'est pas uniquement le fait de la religion. L'Église, elle-même, en est consciente et y porte un regard équilibré. C'est la raison pour laquelle, elle invite à en faire autant. Il ne s'agit pas de mettre systématiquement en opposition les avantages et les menaces mais plutôt de les admettre avec lucidité et en tirer les bénéfices certains.

Parallèlement, la détestation des réseaux sociaux, qu'ils soient « personnels » ou « académiques », exprimée avec véhémence se heurte à des pratiques contraires. Tous les séminaristes sont sur les réseaux sociaux, même sur Facebook qu'ils décrivent fortement. Par contre, le caractère utilitaire de Youtube leur paraît beaucoup plus valorisant dans la mesure où ils peuvent retrouver de la musique et des enseignements en adéquation avec leur conviction.

Par ailleurs, ce combat intérieur s'accroît avec le sentiment de transgression résultant du fait qu'ils remédient au défaut de connexion de leur établissement en recourant à leur Smartphone. Les souscriptions Internet illimitées via le EDGE et la 3G, désormais démultipliées en France, donnent le loisir à tout abonné, dont les séminaristes, d'en jouir partout et en tout temps. Du coup, les interdictions de connexion à des horaires et lieux spécifiques sont de fait contournables. Apparaissent alors des cas de conscience qui finissent par avoir raison des intéressés dans la mesure où ils s'interdisent finalement d'agir en contradiction du discours en vigueur en se consolant par la limite temporelle de « ce sacrifice. » En revanche, une fois chez eux, en paroisse ou en communauté durant les vacances ou stages pastoraux, ils retrouvent la pleine liberté d'accéder à Internet, c'est alors que pour beaucoup se révèle la prédominance de l'intériorisation des admonestations. Pour les autres, c'est l'occasion rêvée de « rattraper » les activités retardées et télécharger le maximum d'information qui servirait une fois de retour au séminaire.

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE**b. Dans le séminaire de Côte d'Ivoire**

Il n'y a aucun discours institutionnel autour d'Internet mais il règne dans les propos des séminaristes le spectre de la peur de « se faire prendre à se connecter. » Le long délai de réparation d'un incident survenu sur leur réseau ADSL leur semble énigmatique. Cette privation circonstancielle est interprétée comme une censure. C'est pourquoi ils ont vite fait de trouver l'astuce idéale pour accéder autrement au net. En Côte d'Ivoire, les offres Internet mobiles existent sous forme de clé-prépayées ou d'abonnement, une solution rêvée car les règles du séminaire n'en parlent pas, « rien ne les autorise, rien ne les interdit non plus. ».

Ce flou a fourni à ceux qui en ont les moyens la possibilité de s'offrir une connexion limitée ou non. Pour eux, il n'y a pas d'équivoque, Internet est une opportunité pour leurs études et pour « skyper » avec leurs connaissances à l'extérieur. Ils n'entendent donc pas s'en priver. Mais très vite, le sentiment d'illégitimité et de transgression s'impose avec le malaise et la frustration qui l'accompagne. Ils se sentent infantilisés alors qu'ils sont, diront-ils, des adultes responsables. Cette recherche leur apparaît alors comme le lieu idéal d'expression, comme si elle avait le pouvoir de faire fléchir les formateurs.

C. Thème III : Les usages mentionnés**1. Une « utilité » au service des études**

Il n'est plus à démontrer que le déploiement des TIC, du numérique notamment, dans la sphère éducative s'est accentué avec Internet. Les concepts d'universités numériques, bibliothèques numériques, environnements numériques de travail (ENT), ressources numériques, la formation à distance via le numérique etc. en sont des signes certains. Ceux-ci augurent un fonctionnement qui tend vers une éducation totalement imprégnée des technologies. Même si dans les systèmes actuels, le fonctionnement traditionnel n'a pas totalement cédé le pas à l'expérience virtuelle, il n'en demeure pas moins que les pratiques mutent davantage vers un usage en lien avec les études.

Les outils collaboratifs, les MOOC, « la mobiquité », les objets connectés influencent les processus d'acquisition des savoirs. Ces ressources numériques que sont « l'ensemble des services en ligne, des logiciels de gestion, d'édition et de communication ainsi que les données, informations et œuvres numérisées utiles à l'enseignant ou à l'apprenant dans le cadre d'une activité d'enseignement ou d'apprentissage utilisant les TIC » (Bibeau, 2005) contribuent grandement à transformer les relations enseignants-apprenants. Les informations étant désormais à portée de main, ces relations mutent de plus en plus vers un système de coopération dans lequel les enseignants aussi bien que leurs apprenants se pourvoient dans un univers commun de recherche et de production.

Dans les séminaires, il n'y a aucune politique institutionnelle officielle relative aux TICE. Certes, la connexion est offerte, les ordinateurs, smartphones et autres appareils connectables sont autorisés. Mais l'utilisation de ces ressources relève de l'initiative privée et dépend en grande partie de la perception personnelle du séminariste et/ou de l'influence communautaire. Les séminaristes aussi bien que leurs formateurs sont conscients de leur utilité et estiment ne pouvoir en faire l'économie. Cependant les usages restent disparates d'un séminaire à l'autre et d'un individu à l'autre. L'enquête a tout de même révélé des tendances. Les moteurs de recherches principalement Google, Wikipédia, le téléchargement de cours numérisés et/ou de documents en version PDF, les bibliothèques virtuelles et le téléchargement de livres via Google Books, les abonnements à des sites d'actualités en lien avec leurs études, les réseaux sociaux comme moyens de veille et d'échanges sur les enseignements dispensés dans les autres séminaires du pays ou à l'extérieur. En ce qui se rapporte à Wikipédia, cette transgression admissible (Baron, 2013) se diffuse dans les pratiques séminaristes et finit par faire loi quoiqu'ils soient tous conscients que ce n'est pas une source scientifiquement reconnue. Il leur sert de clé d'entrée pour avoir un aperçu global sur un sujet qui les intéresse.

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

En dehors de la résistance de certains séminaristes de France, pour qui « les livres papiers » et « l'écriture à la main » ont une valeur qu'il faut protéger de cette montée technologique qui tend à les reléguer, « l'Internet des études » est une opportunité dont tous entendent bien profiter. Ce besoin d'Internet est beaucoup plus prononcé chez ceux de la Côte d'Ivoire, pour qui les bibliothèques sont très peu actualisées et les livres beaucoup trop onéreux. Au demeurant, l'un des apports majeurs des TIC dans leur vie d'étudiants, c'est que désormais, ils ont la latitude de s'informer « sur ce qui se passe ailleurs » et d'enrichir leur champ d'apprentissage en anticipant ou complétant les transmissions enseignantes. La parole du formateur n'est plus la seule qui les façonne en faisant école et autorité absolues.

Dorénavant, avec ces outils du Web, la possibilité est donnée de confronter les mouvements de pensées et de s'inscrire dans un cadre différent de celui du maître ou de la ligne directrice de l'institution. Cette donne est d'autant plus importante que les séminaires sont d'abord des établissements doctrinaux dont l'objectif est de communiquer un mode de vie voire de façonner un profil conforme à la vocation sacerdotale. De ce fait, le pouvoir du formateur et l'orientation rectorale sont quasi-exclusifs. En somme, il y a un double rapport au savoir qui se décline par une imbrication dans la vie concrète de séminariste et dans la situation d'apprenant. Celui-ci s'apparente au rapport d'usage et au rapport de distinction, cette relation dans laquelle le savoir ordonne à la fois l'action et l'érudition (Develay, 1996). Les disciplines enseignées constituent à la fois des objets d'études et des moyens d'inculcation d'un vécu.

Dans un tel contexte, le rapport aux TIC joue cette double fonction. La Bible et les encycliques pontificales, par exemple, constituent des disciplines enseignées tout en étant des ressources spirituelles. Leur téléchargement sert à la fois à la formation et à la méditation. De même, la plupart des sites cités tels vatican.va, jesusmarie.fr, revuethomiste.fr, ictus, croire.com, zenith.fr, docteurangelique.free.fr, ceremoniaire.net, aelf.org ; constituent des sources d'argumentation pour leurs travaux académiques tout étant des appuis certains pour la contemplation et la pastorale.

2. L'ordinateur et l'informatique

a. Dans l'expérience séminariste

L'ordinateur, très souvent qualifié « d'outil informatique » par la plupart des interviewés, est le matériel de travail par excellence. Il est une fourniture d'une même importance que l'ont été le stylo et le cahier dans un passé très récent. Il leur sert de support de prise de notes, de stockage de cours et de recherches, de traitement des travaux et d'instrument privilégié de connexion à Internet. L'anormalité serait donc de s'en priver et de choisir de travailler de manière rudimentaire quand les moyens sont offerts pour gagner du temps et de l'espace.

Cette banalisation de « l'ordinateur personnel » rencontre la satisfaction du père ivoirien qui se rappelait avec émotion des graves sanctions encourues, de son temps, à « se faire prendre » à posséder un. – Ce père est formateur dans le séminaire dans lequel il a poursuivi ses études cléricales quelques années auparavant. –

Qui dit ordinateur pose systématiquement la question de l'informatique et de l'acquisition des connaissances. En réalité, celle-ci devrait être résolue avant le Supérieur puisque l'informatique y est un prérequis. Dans le système éducatif général des deux pays, l'informatique ne constitue pas une matière abordée dans les programmes. Elle apparaît plutôt comme un système de connaissance transversal. En France, les techniques usuelles de l'information et de la communication font partie des cinq composantes du socle commun. Les enseignants sont donc invités à les intégrer dans leur pratique pédagogique. Pour en assurer la maîtrise, des cours de technologies et le Brevet Informatique Internet (B2i) sont proposés dans les écoles, collèges et Lycées.

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

De même dans les universités, le Certificat Informatique et Internet (C2i) est offert aux étudiants. Ces dispositifs sont loin de ceux mis en place en Côte d'Ivoire. L'intégration des TICE y était le fait des filières scientifiques et technologiques, de formation professionnelle ainsi que de certains établissements privés et écoles de commerce (Bogui, 2008). Toutefois, le 12 septembre 2012, le système éducatif ivoirien a amorcé une nouvelle histoire avec l'annonce d'une nouvelle discipline intitulée TICE. Celle-ci est dispensée dans le préscolaire, primaire, collège et lycée (Ouattara, Décret n°2012-894). Ces mesures, assez récentes, mises en œuvre dans des établissements pilotes, n'affectent en rien les assertions précédentes puisqu'au moment des enquêtes – courant 2013 – aucune directive explicite en termes de TICE n'avait influencé le vécu antérieur des interviewés.

Les connaissances informatiques étaient présumées au séminaire tout comme dans les instituts supérieurs. Ceci se matérialise par le fait que les enseignants se donnent le droit de demander des travaux qui nécessitent des recherches via Internet et exige des rendus « sous forme informatique. » Dans un tel contexte, les étudiants-clercs n'ayant pas cette compétence se trouvent fort démunis et devront « se débrouiller. » L'autodidaxie, le recours aux pairs ou l'inscription dans des formations parallèles s'avèrent être des palliatifs. Si dans les grands séminaires, cet acquis s'impose sans qu'aucun espace de formation ne soit proposé, il n'en est pas de même les petits séminaires. Apparentés au collège, ces instituts se donnent la responsabilité d'offrir à leurs élèves des cursus similaires à ceux qui existent dans certaines écoles privées, et ce, en vue de faciliter leur réinsertion en cas d'une orientation différente du sacerdoce.

b. Dans l'expérience formatrice

Cette question des savoirs informatiques induit celle de la formation des enseignants. Si cette problématique émerge de plus en plus en France, elle est plutôt parcimonieuse en Côte d'Ivoire. Dans tous les cas, quel que soit le pays, elle est loin d'être actuelle dans les séminaires où la disparité des pratiques enseignantes est aussi réelle que dans les systèmes étatiques (Daguet, 2007 ; Khaneboubi, 2010). N'ayant reçu aucune formation préalable, les formateurs rencontrés ont dû apprendre sur le tas. Ils n'ont d'ailleurs pas le choix, l'ordinateur étant devenu l'outil qui se substitue aux méthodes traditionnelles. Sans compter qu'Internet devient la méga-bibliothèque où ils se doivent de puiser les ressources incontournables à la construction de leurs cours voire à leur mise à jour.

Les TIC représentent donc pour eux « une utilité » à prendre en compte d'où les moyens personnels mis en œuvre pour en acquérir une relative expertise. Il ne s'agit pas pour eux d'apprendre l'informatique avec rigueur mais d'avoir le B.A.BA de connaissances pour se servir de logiciels de traitement de textes et pour naviguer de manière autonome sur Internet.

Loin d'être des concepteurs ou des chefs d'orchestre, ces experts technophiles, le père français pourrait être classé dans la catégorie des découvreurs tandis que l'Ivoirien dans celle des consommateurs (Daguet, 2007). En effet, les premiers ne voient aucun inconvénient à adopter les TIC mais ils vont à leur rythme. Aussi gardent-ils la pédagogie traditionnelle et s'en servent de manière sporadique lorsqu'elles ne nécessitent aucun effort. De ce fait, les usages du prêtre consistent à les utiliser pour leur fonction de bibliothèque virtuelle qui lui permet de retrouver des livres anciens et pour les communications autour des travaux de ses étudiants. Il préfère se faire à l'idée de « la future mort des bibliothèques physiques au profit des « bibliothèques virtuelles » en s'y mettant dès maintenant. Les seconds, quant à eux, en profitent au mieux pour agrémenter leurs enseignements.

Ainsi dans le cas d'espèce, le formateur a à la fois un usage des réseaux sociaux dits « académiques », qu'il dissocie des réseaux sociaux « personnels ». Ces réseaux académiques lui servent d'instruments de veille, d'échanges avec ses homologues enseignants et de moyens de communication avec ses étudiants autour de questions qui sont en rapport avec ses cours. Dans tous les cas, les usages du Web primitif, ce Web1.0 se caractérisant essentiellement par les échanges de mails, les consultations de sites et les cours photocopiés restent les pratiques technologiques courantes dans les séminaires en ce qui concerne les relations administration-formateurs-séminaristes.

VI. Les perspectives de recherche

Ce travail, résolument inscrit dans le champ des sciences de l'éducation, comporte un caractère interdisciplinaire et peut contribuer à compléter les études menées dans plusieurs autres domaines tels que la sociologie des religions, l'anthropologie des religions et les TIC. En fait, de nombreux angles de recherches peuvent en découler car, loin d'épuiser le sujet, il n'a été qu'une ébauche. Instantanément, il impose un possible approfondissement qui prendrait en compte un plus large échantillon et des enquêtes beaucoup plus rigoureuses. Reste qu'au nombre des perspectives multiples qu'il offre figurent

- Une recherche à caractère contrasté sur les usages numériques des séminaristes d'institutions différentes : Quelles sont les similitudes ou les différences dans le rapport Internet-séminaristes dans les séminaires traditionnels comparativement aux séminaristes des congrégations religieuses et ceux des séminaires universitaires ?
- Le rapport prêtres-enseignants et TICE : Même si dans cette recherche, nous avons eu un aperçu en interviewant deux prêtres, il est possible de faire une étude spécifiquement orientée vers les formateurs pour comprendre leurs usages, perceptions et formation.
- Les usages technologiques des prêtres en reprise d'études : Une fois ordonnés, alors que les contraintes du séminaire sont levées, comment les prêtres envoyés en formation en vue d'une spécialisation se comportent-ils vis-à-vis des TIC ?

En ce qui nous concerne, nous envisageons un approfondissement de cette recherche en l'élargissant aux agents pastoraux. Au-delà des séminaristes, nous comptons orienter notre thèse du côté de la formation institutionnelle des prêtres, religieux-religieuses et catéchistes engagés d'une manière directe dans la pastorale ecclésiale. Quelle relation, ces hommes et femmes d'Église, interfaces et transmetteurs de la foi, développent-ils avec Internet tant dans la sphère de leurs apprentissages que dans l'exercice de leur fonction éducative.

VII. Conclusion

Le discours ecclésial officiel se détermine en faveur des TIC qu'il assimile à une grâce divine. Aussi leur intégration dans la pastorale aussi bien que dans l'éducation est-elle portée par un mouvement institutionnel pressant. Tous les papes depuis Jean-Paul II jusqu'à François ne cessent d'en encourager l'usage tout en interpellant sur l'importance d'un emploi éthique et conforme à la foi chrétienne. Les institutions de formation catholique semblent avoir bien reçu cet appel. Les universités d'églises en s'ajustant aux directives gouvernementales font montre d'une volonté ferme de procurer un cadre en adéquation avec les universités étatiques afin d'offrir des diplômes homologables.

Mais eu égard aux séminaires, il apparaît une ambiguïté qui complexifie le rapport aux TIC. Les restrictions insidieuses qui en régissent l'usage et le défaut de politique institutionnelle contribuent à interroger la pertinence du concept d'intégration (Baron, Bruillard et Levy, 2000 ; Baron & Bruillard, 2004). Pour parler réellement d'intégration, il importe qu'il y ait l'observance d'un double mouvement entre les décisions prises en amont par les rectorats et l'implication effective aussi bien des formateurs que de leurs apprenants. Le rapport aux TIC transcende la sphère privée, libre et volontaire pour devenir une pratique prégnante du système dans lequel il est introduit. Il passe alors d'un usage individuel à un usage généralisé dans lequel l'adhésion et la formation des formateurs priment puisqu'ils auront à adopter la posture de prescripteurs et de modèles.

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

Certes, les formateurs et les apprenant interrogés utilisent Internet en général et les outils collaboratifs tant dans le cadre académique que dans celui de leur sociabilité et de leurs loisirs. Mais cet emploi demeure une initiative personnelle qui aurait totalement mis en mal cette notion d'intégration si la vulgarisation de l'ordinateur et les échanges de courriels dans un contexte d'apprentissage n'intervenaient. Il renvoie aux premières tentatives d'introduction des TIC dans l'éducation. Aussi est-il possible de faire un parallèle avec la longue expérience de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement supérieur qui est loin d'être à son terme. En effet, même si aujourd'hui beaucoup d'efforts ont été consentis en termes d'infrastructures numériques et de formation des enseignants, les usages concrets dans le cadre universitaire restent, pour une bonne part, l'apanage d'une organisation individuelle.

Par ailleurs, cette initiative personnelle et cet usage "primitif" des TIC représentent une réelle difficulté pour les séminaristes qui se retrouvent dans un flou total entre le permis et le non-dit prohibitif. Il naît alors le besoin de contournement ou de transcendance d'un discours suspicieux et culpabilisant d'où la transgression ou plutôt le sentiment de transgression. Selon les individus, cette notion de transgression s'avère "propulsante" ou limitante pour une appropriation académique fructueuse. Lorsqu'elle ne paralyse pas le séminariste du fait de sa trajectoire biographique, il l'exerce comme un droit, un moyen au service de ses études. De plus, la réclusion dans laquelle il a choisi de vivre, loin d'être une fuite sociale se veut être une séclusion dans laquelle il intègre toutes les valeurs que lui offre la société, dont les TIC.

Références

Apolito, P. (2003). Visions mariales sur Internet à la fin du XX^{ème} Siècle. *Ethnologie Française*, 4(33), 641-647.

Awokou, K. (2007). *De l'utilisation de médias et des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation de 1960 à 2006 : le cas du Togo*. (Thèse de Doctorat). Université de Rouen. Récupéré le 02 février 2015 de : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00139109/document>.

Bachelard, G. (1967, 5^{ème} éd.). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris, France : Librairie philosophique J. Vrin.

Balmand, P. (2011). L'école catholique dans l'histoire de la nation : quelques éléments de synthèse. *Enseignement catholique document*, 239, 6-16.

Bardin, L. (2003). *L'Analyse de contenu*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

Baron, G.-L. et Bruillard É. (2008). Technologies de l'information et de la communication et indigènes numériques : quelle situation ? *Rubrique STICEF*, 15. Récupéré le 02 février 2015 de : http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2008/09r-baron/sticef_2008_baron_09.htm

†Benoît XVI. (2013). *Réseaux sociaux : portes de vérité et de foi ; nouveaux espaces pour l'évangélisation*. Message pour la 47^e Journée mondiale des Communications Sociales. Vatican : Libreria Editrice Vaticana. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/messages/communications/documents/hf_ben-xvi_mes_20130124_47th-world-communications-day_fr.html

†Benoît XVI. (2011). *Vérité, annonce et authenticité de vie à l'ère du numérique*. Message pour la 45^{ème} Journée mondiale des Communications Sociales. Vatican : Libreria Editrice Vaticana. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/messages/communications/documents/hf_ben-xvi_mes_20110124_45th-world-communications-day_fr.html

†Benoît XVI. (2010). *Le prêtre et la pastorale dans le monde numérique : les nouveaux médias au service de la Parole*. Message pour la 44^{ème} Journée mondiale des Communications Sociales. Vatican : Libreria Editrice Vaticana. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/messages/communications/documents/hf_ben-xvi_mes_20100124_44th-world-communications-day_fr.html

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

- †Benoît XVI. (2009). *Nouvelles technologies, nouvelles relations. Promouvoir une culture de respect, de dialogue, d'amitié. Message pour la 43^{ème} Journée mondiale des Communications Sociales*. Vatican : Libreria Editrice Vaticana. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/messages/communications/documents/hf_ben-xvi_mes_20090124_43rd-world-communications-day_fr.html
- Bibeau, R. (2005). Les TIC à l'école : proposition de taxonomie et analyse des obstacles à leur intégration. Récupéré le 02 février 2015 de : <http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0511a.htm>
- Blanchet A. et al. (1985). *L'entretien dans les sciences sociales : l'écoute, le sens et la parole*. Paris, France : Dunod.
- Bogui, JJ M. (2008). L'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire à l'ère de la société de la connaissance : la difficile intégration des Technologies de l'information et de la communication. Récupéré le 02 février 2015 de : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00315179/document>
- Daguet, H. (2007). Vers une catégorisation des usages TICE des enseignants. L'opération landaise, "un collégien, un ordinateur portable". Dans *Actes du 6^{ème} Congrès International d'Actualité de la Recherche en Éducation et en Formation, (AREF) Strasbourg, France, 28-31 août*. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.congresintaref.org/actes_pdf/AREF2007_Herve_DAGUET_530.pdf
- Degert, A. (1913). Histoire des séminaires français avant la Révolution. *Revue d'histoire de l'Église*, 4, (23), 541-543. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhef_0300-9505_1913_num_4_23_2084_t1_0541_0000_2
- Degert, A. (1911). Les petits séminaires français avant la Révolution. Origines, fondations, régime d'enseignement. *Revue d'histoire de l'Église*, 2, 11, 554-575. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhef_0300-9505_1911_num_2_11_1992
- Désalmand, P. (2008). *Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire. Des origines à la Conférence de Brazzaville*. Abidjan, Côte d'Ivoire : CERAP.
- † Di Falco Léandri, J.M. (2009). La culture de l'Internet et la communication de l'Église. Dans *Assemblée plénière de la Commission des évêques d'Europe chargés des médias (CEEM), Vatican, novembre 2009*. Récupéré le 02 février 2015 de : <http://www.eglise.catholique.fr/download/1-8770-0/discours-de-mgr-di-falco-leandri-lors-de-l-assemblee-pleniere-de-la-commission-des-vevques-d8217europe-charges-des-medias-novembre-2009.pdf>
- Djeumeni Tchamabé, M. (2011). *Pratiques pédagogiques des enseignants avec les TIC au Cameroun entre politiques publiques et dispositifs techno-pédagogiques, compétences des enseignants et compétences des apprenants, pratiques publiques et pratiques privées*, (Thèse de Doctorat). Université Paris Descartes. Paris, France. Récupéré le 02 février 2015 de : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00551526/document>
- Eudes, J. (1924). *Œuvres complètes*. Paris, France : P. Lethielleux.
- Ferrari, B. (2002). Le Verbe au format html. Aspects de la communication du message chrétien sur Internet. *Relioscope*. Récupéré le 02 février 2015 de : <http://www.relioscope.com/pdf/internet/Ferrari.pdf>
- †Foley, JP. (Président du Conseil Pontifical pour les Communications Sociales). (2002a). *L'Église et Internet*. Vatican : Libreria Editrice Vaticana. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/pccs/documents/rc_pc_pccs_doc_20020228_church-internet_fr.html
- †Foley, JP. (Président du Conseil Pontifical pour les Communications Sociales). (2002), *Éthique en Internet*. Vatican : Libreria Editrice Vaticana. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/pccs/documents/rc_pc_pccs_doc_20020228_ethics-internet_fr.html

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

- Guidon, J. et Wallet, J. (dir.). (2007). *Formation à distance en Afrique Sub-Saharienne. Etudes comparées*. Dakar, Sénégal : Unesco/Breda.
- Ouattara, A (président de la république de Côte d'Ivoire). (2012). *Décret n°2012-894 du 19 septembre 2012 portant introduction dans l'enseignement d'une discipline dénommée technologie de l'information et de la communication, en abrégé TICE, et fixant les conditions d'accès aux fonctions de professeur de lycée et collège de TICE. Article 1 à 10*. Récupéré le 02 février 2015 de : <http://www.loidici.com/Nouveauxtextes/nouvelledisciplineTICE.php>
- †Jean-Paul II. (2002). *Internet : un nouveau carrefour pour l'annonce de l'évangile. Message pour la XXXVIe Journée mondiale des Communications Sociales*. Vatican : Libreria Editrice Vaticana. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/messages/communications/documents/hf_jp-ii_mes_20020122_world-communications-day_fr.html
- Jonveaux, I. (2010). L'Internet au monastère : de nouvelles sociabilités pour les ascètes extramondains. *Transversalité*, 4 (116), 63-77. Récupéré le 02 février 2015 de : www.cairn.info/revue-transversalites-2010-4-page-63.htm
- Jonveaux, I. (2009). L'autre Internet : les moines et le web (enquête), *Terrains & travaux*, 1 (15), 29-50. Récupéré le 02 février 2015 de : www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2009-1-page-29.htm
- Jonveaux, I. (2007). Une retraite de carême sur Internet, *Archives de sciences sociales des religions*, 139, 157-176. Récupéré le 02 février 2015 de : <http://assr.revues.org/9533>
- Jouët, J. et Pasquier D. (1999). Les jeunes et la culture de l'écran. Enquête nationale auprès des 6-17 ans, *Réseaux*, 17 (92-93), 25-102. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1999_num_17_92_2115
- Khaneboubi, M. (2010). Essai de classification des réponses d'enseignants à un questionnaire portant sur leurs usages des TIC en classe. Dans Actes du Congrès *Journées Communication et Apprentissage Instrumentés en Réseau. Acteurs et Objets Communicants - Vers une éducation orientée objets ?* Amiens, France, 29 juin-1 juillet 2010. Récupéré le 02 février 2015 de : http://hal.inria.fr/docs/00/76/52/00/PDF/khaneboubi_jocair_mis_en_forme_3.pdf
- Léon, A. et Roche, P. (2003). *Histoire de l'enseignement en France*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- PICTURE Project. (2010). *Priests' ICT Use in their Religious Experience. Rapport Europe*. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.pictureproject.info/wp-content/uploads/2011/02/PICTURE_report_Europe_FR.pdf
- PICTURE Project. (2010). *Priests' ICT Use in their Religious Experience. Rapport Afrique*. Récupéré le 02 février 2015 de : http://www.pictureproject.info/wp-content/uploads/2011/02/PICTURE_report_africa_FR.pdf
- Pisani, F. et Piotet, D. (2011). *Comment le web change le monde. Des internautes aux webacteurs*. Paris, France : Pearson, (2^{ème} éd. actualisée et augmentée).
- Mayer, JF. (2008). *Internet et Religion*. Dijon-Quetigny, France : Infolio.
- Mian Bi, S A. (2011). Le statut des TIC en éducation : cas de la Côte d'Ivoire. *Revue de l'EPI*. Récupéré le 02 février 2015 de : <http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a1111d.htm>
- Mian Bi, S A. (2010). Fracture numérique dans la formation des enseignants en Afrique de l'Ouest. *Revue de l'EPI*. Récupéré le 02 février 2015 de : <http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a1003b.htm>
- Monnet, C M. (2010). La théologie à l'heure d'Internet. Dans B. Van Meenen (dir), *Intelligence de la foi et engagement social* (p 131-147). Bruxelles, Belgique : Publications des facultés universitaires Saint-Louis.
- Rouche, M. (2003). *Histoire de l'enseignement et de l'éducation en France. Des origines à la Renaissance (V^e.avant J-C – XV^e siècle)*, Tome I, Paris, France : Perrin.

RESSOURCES, INSTRUMENTS, OUVERTURE

Thibault, É. (2010). A propos de la méthodologie des entretiens de groupe focalisés. Récupéré le 02 février 2015 de : <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article58>

Verrier, C. (2001). *Chronologie de l'Enseignement et de l'éducation en France. Des origines à nos jours*. France : Anthropos.

Wallet, J. (2004). Réponses (3). La perspective de la coopération internationale. Développement et formation des cadres intermédiaires : le cas de l'Afrique sub-saharienne. *Savoir*, 2(5), 91-96. Récupéré le 02 février 2015 de : www.cairn.info/revue-savoirs-2004-2-page-91.htm